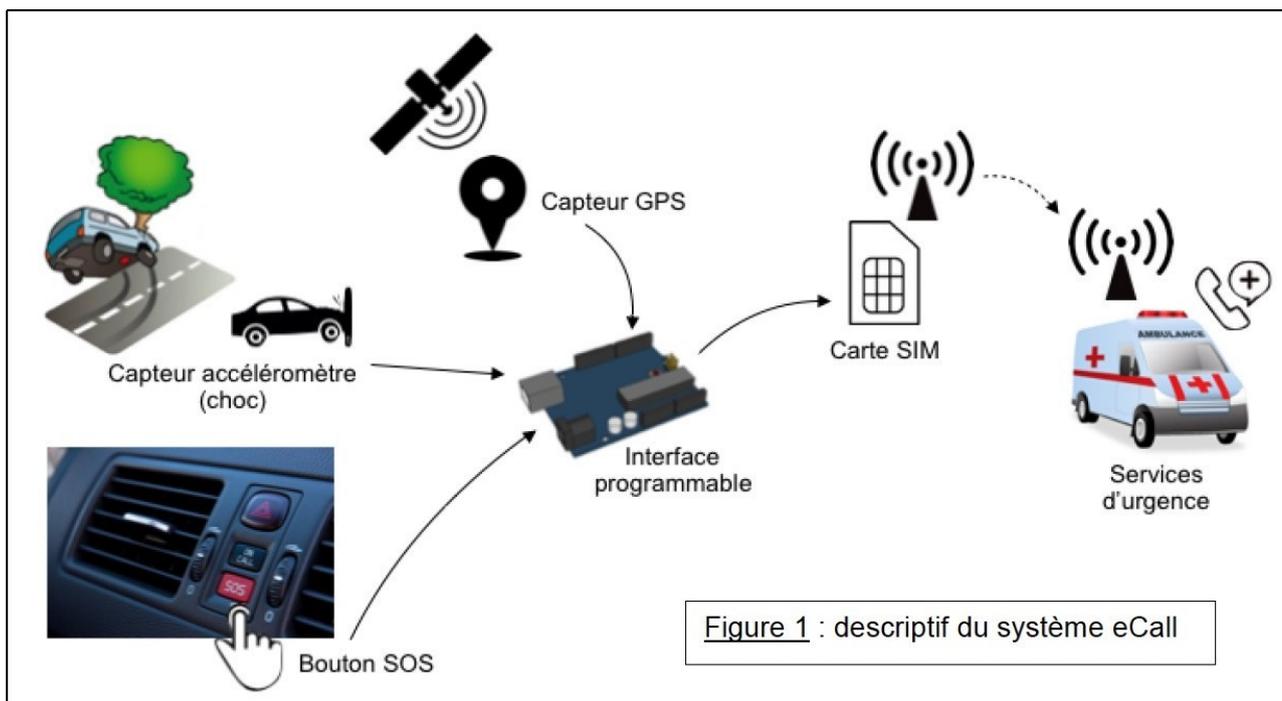


Le système eCall permet de réaliser un appel d'urgence par l'intermédiaire d'une carte SIM installée dans le véhicule. Lors d'un accident (choc important), le véhicule appelle directement le service d'urgence et lui transmet ses coordonnées de localisation, que les occupants du véhicule soient conscients ou non.

Il est également possible d'activer le système d'appel grâce à un bouton SOS accessible à bord du véhicule (par exemple : malaise d'un des occupants, témoin d'un accident,



Question 1

A l'aide de la figure 1 ci-dessus, indique les éléments du système qui réalisent les différentes fonctions.

Fonctions techniques	Solutions techniques
- Détecter un accident	- Capteur accélémètre (choc)
- Détecter la demande manuelle d'appel	- Bouton SOS
- Détecter la localisation	- Capteur GPS
- Traiter les informations	- Interface programmable
- Communiquer les informations	- Carte SIM

Question 2 : À l'aide de la figure 2, **identifier** le programme A ou B répondant au fonctionnement du système eCall en donnant son repère.

Nom du programme

répondant au fonctionnement :

B

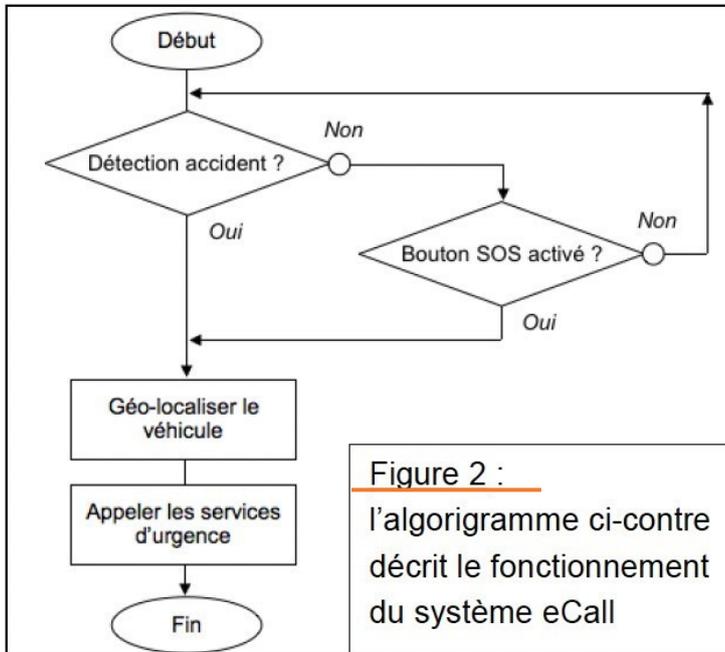
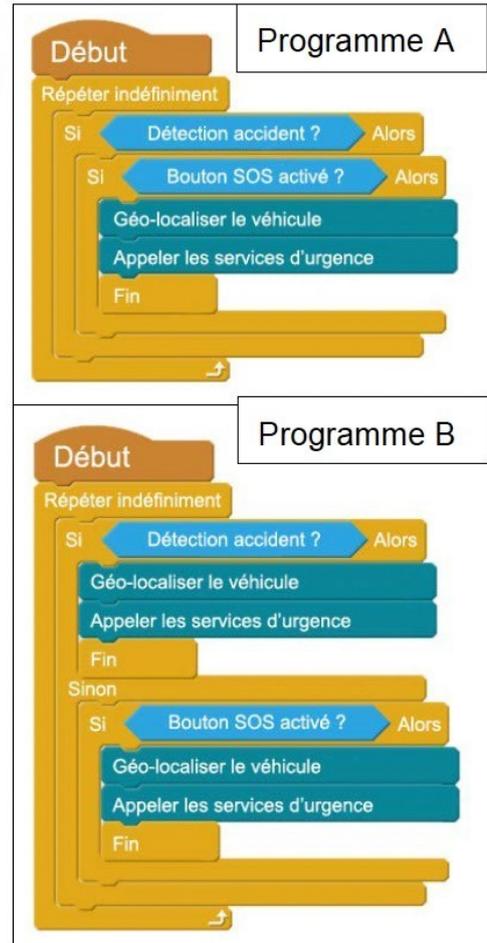


Figure 2 :
l'algorithme ci-contre décrit le fonctionnement du système eCall

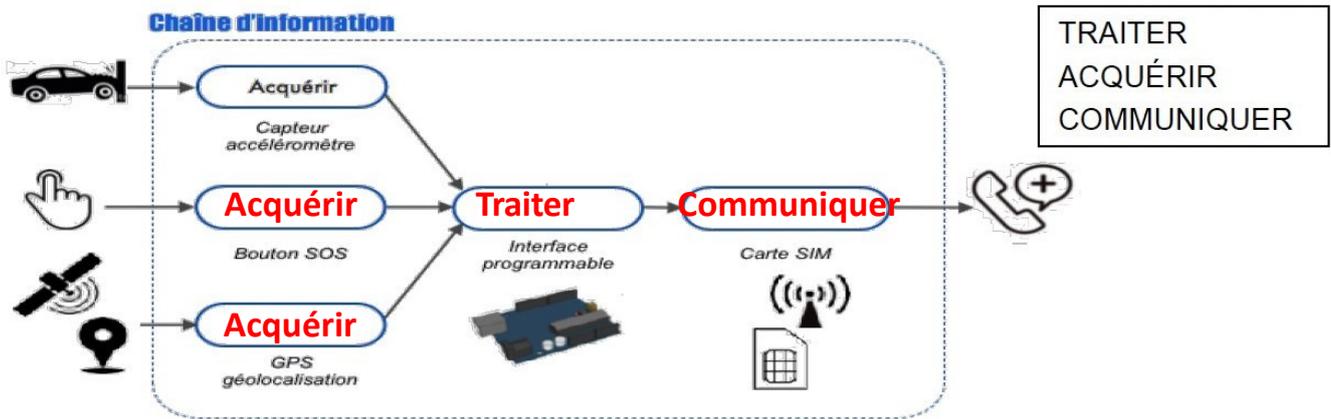


Question 3

Expliquer pourquoi le programme non retenu ne fonctionne pas suivant l'algorithme.

Le programme A nécessite l'appui du bouton SOS et la détection de l'accident pour qu'il y ait géolocalisation du véhicule et l'appel d'urgence

Question 4 : Compléter la chaîne d'information avec les mots ci-dessous :



Question 5 : Depuis le 31 Mars 2018, le système eCall est obligatoire sur les véhicules neufs. **Rédiger** une réponse qui justifie l'intérêt d'équiper les véhicules de ce système.

Le système eCall est basé sur le déclenchement automatique d'un appel au 112, auquel sont ajoutées des données de géolocalisation. Celui-ci doit permettre d'alerter les services de secours, même si tous les occupants d'un véhicule sont inconscients.